



Paris, le 30/11/2017

Communiqué de presse

Agnès Buzyn réunit les acteurs de la santé et médico-sociaux pour préparer l'hiver

La période hivernale nécessite la mobilisation et la bonne coordination de tous les professionnels pour une bonne qualité de prise en charge des patients. Les épisodes épidémiques, plus ou moins importants selon l'hiver, sollicitent les organisations. Dans ce contexte, outre les actions de prévention à mener dès à présent, des solutions adéquates doivent permettre d'éviter l'engorgement des structures des urgences.

Pour la première fois, Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé, a souhaité réunir l'ensemble des acteurs afin d'organiser leur mobilisation à l'entrée de l'hiver. Cette réunion de travail a été l'occasion de nombreux retours d'expérience réussis en matière d'organisation de l'offre de soins de 1^{er} recours en ville, de coordination efficace entre ville, établissement de santé et secteur médico-social, de gestion des lits hospitaliers. Il a été appelé au renforcement des bonnes pratiques pour permettre autant que possible le maintien des personnes âgées sur leur lieu de vie. Ce dernier objectif s'appuie à la fois sur le rôle du médecin coordinateur d'EHPAD, une coopération renforcée entre EHPAD et établissement de santé, mais aussi sur des organisations novatrices comme la présence d'infirmiers de nuit en EHPAD, qui fait l'objet d'expérimentations prometteuses.

En clôture de la séance de travail, la ministre a annoncé l'engagement de plusieurs chantiers prioritaires :

- **sur les soins non programmés** : ainsi que le prévoit le plan d'accès territorial aux soins, le but est de garantir à la population une réponse aux heures d'ouverture des cabinets de ville, en s'appuyant sur les initiatives professionnelles, avec le lancement d'une mission dédiée.
- **sur l'aval des urgences** : 20 millions de Français sont pris en charge chaque année dans les services d'urgence, avec parfois la nécessité d'être hospitalisés par la suite. Ces structures - et les hommes et les femmes qui les composent - sont souvent en première ligne lors des épidémies hivernales. Les complications de ces pathologies concernant prioritairement des publics fragiles (enfants, personnes âgées, malades chroniques), de nombreux services hospitaliers sont concernés par ces pics d'activité, dont la gestion doit être organisée à un niveau global. Des travaux sont à poursuivre pour mieux anticiper les tensions hivernales et, plus généralement, fluidifier le parcours des patients arrivés aux urgences.
- **sur l'organisation des services d'urgence** : un chantier spécifique est lancé sur les conditions de fonctionnement des 644 établissements avec services d'urgence, 104 SAMU* et 466 SMUR*, leur maillage, la gradation de l'accueil et de la prise en charge des patients.

Un point d'étape sera réalisé dès le 1^{er} semestre 2018 : d'ici-là, Agnès Buzyn se montrera particulièrement attentive à l'avancée des travaux des groupes qui jalonnent ces concertations.

*SAMU : service d'aide médicale urgente - *SMUR : service mobile d'urgence et de réanimation
(Source : SAE 2016)

Contact presse
Direction générale de l'offre de soins (DGOS)
Stéphane Grossier
Tél. 01 40 56 73 96
stephane.grossier@sante.gouv.fr